

14h00 : La médiation comme instrument imparfait de la solution du litige commercial par Ivan VEROUGSTRAETE, Ancien président de la Cour de justice Benelux et de la Cour de cassation

14h30 : Panel pratique avec Eric DOMB, Juriste de formation et administrateur de sociétés, Patrick KILESTE, Avocat au Barreau de Bruxelles et Médiateur agréé et Hugues FRONVILLE, Reviseur d'entreprises, Expert-comptable, Médiateur agréé et Maître de conférences à l'UCL

15h15 : Présentation du CCAI (Chambre de conciliation, d'arbitrage et de médiation en matière immobilière) par Thomas BRAUN, Avocat au Barreau de Bruxelles et Médiateur agréé

15h30 : Question time sur la médiation commerciale

15h45 : pause café

16h00 : La médiation sociale par Corinne GUIDET, Présidente du Tribunal du travail de Namur et de Dinant, Régine BOONE, Juge au Tribunal du Travail de Bruxelles et Luc VANDENHOECK, Comptable fiscaliste et Médiateur agréé

17h45 : Question time sur la médiation sociale

Samedi 2 avril 2011 de 9h00 à 13h00 :

La médiation « sur le terrain »

→ 25 € (10 € pour les avocats stagiaires) – à la faculté de droit de Namur

Formation pratique permettant à chacun de « vivre » une médiation par plusieurs jeux de rôles et de découvrir l'utilité pratique d'un tel mode de règlement des conflits.

Deux possibilités en parallèle, avec chaque fois deux mises en pratique commentées, permettant à ceux qui le désirent de participer à l'une en familial et l'autre en commercial :

- médiation familiale par l'asbl TRIALOGUE sous la direction d'Evelyne MEISSIREL du Souzy, Avocate au Barreau de Bruxelles et Médiatrice agréée

- médiation commerciale par Marie-Anne BASTIN, Avocate au Barreau de Bruxelles et Médiatrice agréée, Chantal DETRY, Avocate au Barreau de Namur et Médiatrice agréée et Christian MAHIEUX, Avocat au Barreau de Bruxelles et Médiateur agréé

Clôture des travaux par Luis AQUINO, sophia-analyste.

« Paul et Paulette se sont aimés, puis désunis. Ils ont plusieurs enfants et une grande maison, occupée partiellement par l'entreprise de Paul. Paulette, titulaire de quelques parts sociales, y a toujours travaillé. Les tensions du couple ont désorganisé l'entreprise, qui fait face à des créanciers de plus en plus virulents. Une dispute a dégénéré et la police a dû intervenir. La crise est telle qu'ils sont chacun allés voir un avocat, mais au-delà de la souffrance, la séparation leur paraît insurmontable : qui va s'occuper des enfants? Qui gardera la maison? Où reloger l'entreprise? Comment Paulette pourrait-elle subvenir à ses besoins si elle perd son emploi? »

S'ils ne s'entendent pas, Paul et Paulette pourraient se retrouver chez un Juge de Paix, un Juge des référés, un Président de tribunal de commerce, etc,... Le conflit paraît gigantesque, ardu, complexe, dévoreur d'énergie. L'avocat de Paulette lui a parlé d'une médiation familiale, mais si elle en perçoit l'utilité dans l'intérêt des enfants, ce médiateur ne lui semble pas utile pour le surplus. L'avocate de Paul a songé à une médiation commerciale pour éviter la faillite de l'entreprise.

Ce cas vous interpelle? Dans votre quotidien, vous avez déjà rencontré un litige comparable, en tout ou partie? Et vous souhaitez y apporter des réponses constructives?

La médiation est un mode de règlement positif des conflits, qui permet aux personnes de se réapproprier leur différend, d'en dégager les véritables enjeux et de rechercher, ensemble, une solution à celui-ci. La médiation est utile et efficace, dans toutes les branches du droit, et est de nature à résoudre concrètement toutes sortes de litiges.

Ce mode alternatif de règlement du conflit est pourtant trop peu connu. C'est pourquoi l'Association des Juristes Namurois a souhaité organiser une « Semaine de la Médiation » à l'intention de tous les acteurs du monde judiciaire.

Pendant cette semaine, nous avons l'envie de faire mieux connaître ces alternatives au procès, d'en dégager les lignes conductrices, de lancer des débats en différentes matières, d'encourager à la formation de chacun par des ateliers pratiques.

Nous avons construit un programme varié, offrant à la fois des interventions générales, des ateliers-débats et, en fin de semaine, des illustrations concrètes, et ce dans les différents domaines susceptibles d'être enrichis par la pratique de la médiation: le droit pénal, le droit familial, le droit administratif, le droit social, le droit civil et le droit commercial.

Que vous soyez justiciable, avocat, magistrat, notaire, professionnel du chiffre, policier, assistant social, psychologue, médiateur ou tout simplement intéressé, vous êtes cordialement invités à participer à tout ou partie de nos conférences et ateliers.

Association des Juristes Namurois
www.ajn.be



La semaine de la médiation

Namur
du lundi 28 mars au
samedi 2 avril 2011



Faculté de droit des FUNDP
Rempart de la Vierge 5 - 5000 Namur

avec le soutien de la



Ligue des Optimistes
du Royaume de Belgique

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer, dûment complété, à
Faculté de droit - Madame Stéphanie HENRY
Rempart de la Vierge 5 à 5000 Namur
fax : 081/72.52.00 - Tél : 081/72.47.93
www.ajn.be stephanie.henry@fundp.ac.be

Nom et prénom :
Institution/Société :
Fonction :
Rue et n° :
Code postal : Commune :
Tél. : Fax :
E-mail :

Je m'inscris le :

- Lundi 28 mars (gratuit)
 Mardi 29 mars **15 € / 10 € ***
 Mercredi 30 mars **15 € / 10 € ***
 Jeudi 31 mars **30 € / 20 € ***
 Vendredi 1^{er} avril **30 € / 20 € ***
 Samedi 2 avril **25 € / 10 € ***

** biffer la mention inutile*

OU

Je m'inscris à toute la semaine en versant :

100 € / 50 € (*biffer la mention inutile*)

90 € pour les membres de la Ligue des Optimistes

sur le compte **250-0074027-04** des FUNDP à Namur
avec la mention « pour le compte 9434 - médiation »
(+ le nom du participant s'il est différent de celui du
donneur d'ordre).

Je souhaite recevoir une attestation de présence.

Date : Signature :

ATTENTION : seules les inscriptions *accompagnées d'un
paiement* sont prises en considération et permettent de
recevoir la documentation le jour de la conférence
Si paiement tardif, munissez-vous de la preuve de paiement !

Formation permanente des avocats : **1 point par heure
de formation** (avec un maximum de 3 points par jour)

PROGRAMME DE LA SEMAINE DE LA MEDIATION

Lundi 28 mars 2011 de 17h00 à 19h00 :

Initiation à la médiation commerciale pour le Tribunal
de Commerce et les avocats commercialistes par Coralie
SMETS-GARY et Martine BECKER (PMR-Europe),
toutes deux médiatrices agréées
→ *gratuit* – à la faculté de droit de Namur (*auditoire D11*)

Mardi 29 mars 2011 de 17h00 à 19h00 :

**La médiation administrative et la médiation dans le
cadre des sanctions administratives** par Marie José
CHIDIAC, Maître de Conférences à la Faculté de droit de
Namur et Premier conseiller du Médiateur de la Région
Wallonne, Delphine WATTIEZ, fonctionnaire
sanctionnateur de la Province de Namur et Murielle
LAHOUSSE, médiatrice dans le cadre des amendes
administratives
→ 15 € (10 € pour les avocats stagiaires) – à la faculté de
droit de Namur (*auditoire D11*)

Mercredi 30 mars 2011 de 17h00 à 19h00 :

La médiation pénale par Laurence DELBRUYERE,
Substitut du Procureur du Roi de Namur en charge de la
médiation pénale, Françoise HELLER et Christine
SCHMIDT, toutes deux Assistantes de justice en charge de
la médiation pénale, et Christophe MINCKE, Professeur
aux Facultés universitaires Saint-Louis (CES/IRIB) et
sociologue
→ 15 € (10 € pour les avocats stagiaires) – à la faculté de
droit de Namur (*auditoire D13*)

Jeudi 31 mars 2011 de 13h30 à 18h00 :

**Les particularités de la médiation comme mode
alternatif de règlement des conflits et la médiation
familiale**
→ 30 € (20 € pour les avocats stagiaires) – dans les locaux
de l'UCM, Chaussée de Marche 637 à 5100 Wierde

13h30 : Accueil sur place

13h45 : Présentation des deux journées par la Présidente de
séance Louise Marie HENRION, Présidente du Tribunal
de Commerce de Namur

14h00 : Bref historique de la loi du 21 février 2005 sur la
médiation par Catherine HENRY, Avocat au Barreau de
Namur et Médiatrice agréée

14h15 : Le changement d'état d'esprit et la nouvelle
manière d'appréhender un litige par Paul MARTENS,
Président émérite de la Cour constitutionnelle et Professeur
honoraires à l'ULG et à l'ULB

14h45 : La médiation, un mode de règlement alternatif des
conflits parmi d'autres par Pierre Paul RENSON,
Médiateur agréé, Avocat au Barreau de Charleroi et
Assistant à l'U.C.L.

15h15 : Le rôle de l'avocat dans la médiation par Michel
GONDA, Président de la Commission Fédérale de
Médiation, section civile et commerciale, Avocat au
Barreau de Bruxelles et Médiateur agréé.

15h45 : pause café

16h00 : La médiation familiale et la vision de Melchior
WATHELET, Secrétaire d'Etat au Budget, à la Politique de
Migration et d'Asile, à la Politique des Familles et aux
Institutions culturelles fédérales

16h15 : Panel pratique avec Jean Marie DEGRYSE, Juge
au Tribunal de Première instance de Namur, Marie-Flore
HEINTZ, Avocate au Barreau de Namur et Médiatrice
agréée, Jacqueline DETROUX, Avocate au Barreau de
Namur et Médiatrice agréée et Sophie MALEVEZ, Juriste
et Médiatrice familiale à l'asbl LE BLE EN HERBE,
centre de consultations conjugales et familiales et planning
pour jeunes

17h15 : Quelles synergies possibles entre le tribunal et le
médiateur familial ? par Damien d'URSEL, Médiateur
agréé et Avocat au Barreau de Bruxelles

17h45 : Question time sur la médiation familiale

Vendredi 1^{er} avril de 13h30 à 18h00 :

**La médiation civile « générale », la médiation
commerciale et la médiation sociale**

→ 30 € (20 € pour les avocats stagiaires) – dans les locaux
de l'UCM, Chaussée de Marche 637 à 5100 Wierde

13h30 : Accueil sur place et présentation de la journée par
le Président de séance Patrick VAN LEYNSEELE, Avocat
aux Barreaux de Bruxelles et de New York (Dal &
Veldekens), Médiateur agréé et Arbitre

13h45 : La négociation et la médiation, des outils au
service des indépendants et PME par Christophe
WAMBERSIE, Secrétaire général de l'UCM

